



RCS : GRENOBLE  
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 01204  
Numéro SIREN : 384 748 836  
Nom ou dénomination : AUDITS ET PARTENAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2013 sous le numéro de dépôt A2013/008097

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
.....  
**GRENOBLE**



1114712

**Dénomination :** AUDITS ET PARTENAIRES  
**Adresse :** 65 boulevard Des Alpes 38240 Meylan -FRANCE-  
**n° de gestion :** 2001B01204  
**n° d'identification :** 384 748 836  
**n° de dépôt :** A2013/008097  
**Date du dépôt :** 11/09/2013

**Pièce :** Décision(s) des associés du 27/06/2013



1114712

**AUDITS ET PARTENAIRES**  
**Société par actions simplifiée au capital de 633 612 euros**  
**Siège social : 65 Boulevard des Alpes**  
**38240 MEYLAN**  
**384 748 836 RCS GRENOBLE**

TRIBUNAL de COMMERCE  
Déposé au GREFFE le :

**DECISION COLLECTIVE**

---

11 SEP. 2013

Sous le N° : 8097.....

Le vingt-sept juin deux mille treize,  
A l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société "AUDITS ET PARTENAIRES",

- La SARL « EXIGO », propriétaire de 1.679 actions représentée par Monsieur Eric VIEUX-MELCHIOR
- La SAS « BBM & ASSOCIES », propriétaire de 1.100 actions représentée par Monsieur Eric BACCI,

Agissant en qualité de seuls associés de la société « AUDITS ET PARTENAIRES », société par actions simplifiée au capital de 633 612 euros divisé en 2 779 actions de 228 euros, dont le siège social est à MEYLAN (38240), 65 Boulevard des Alpes, immatriculée 384.748.836 RCS GRENOBLE,

Ont par le présent acte décidé ce qui suit :

**PREMIERE DECISION**

Les associés, à l'unanimité, sur proposition du Président décident en application de l'article 15.2 des statuts d'accepter la démission de Madame Arielle NOWAK de ses fonctions de directeur général, à compter de ce jour.

**DEUXIEME DECISION**

Les associés, à l'unanimité, sur proposition du Président décident en application de l'article 15.2 des statuts de nommer en qualité de directeur général de la société « AUDITS ET PARTENAIRES » pour une durée indéterminée, à compter de ce jour :

- Monsieur Antoine SIRAND, Né à VOIRON (38), le 10 janvier 1977, de nationalité Française, demeurant 2 Avenue du Cèdre, (38700) CORENC,
- Monsieur Franck SERRATRICE, Né à LA TRONCHE (38), le 5 août 1977, de nationalité française, demeurant 475 Chemin de la Rousse (38190) BERNIN.

Messieurs Antoine SIRAND et Franck SERRATRICE ne percevront aucune rémunération au titre de leurs fonctions, mais auront toutefois droit au remboursement sur justificatif des frais exposés pour les besoins de leurs missions.

Les directeurs généraux disposeront des mêmes pouvoirs de représentation de la société vis-à-vis des tiers que le Président.

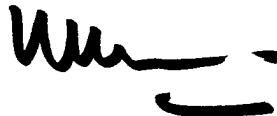
Messieurs Antoine SIRAND et Franck SERRATRICE acceptent les fonctions qui leurs sont conférés et déclarent qu'il n'existe de leur chef aucune incompatibilité, incapacité ou interdiction de nature à faire obstacle à leur nomination.

**TROISIEME DECISION**

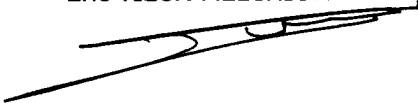
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme par le Président ou d'un extrait du présent acte en vue d'effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Le Président  
René Charles PERROT



P. La SARL « EXIGO »  
Eric VIEUX-MELCHIOR




P. La SAS « BBM & ASSOCIES »  
Eric BACCI



Antoine SIRAND  
*(Bon pour acceptation des fonctions de directeur général)*

Bon pour acceptation des fonctions  
de directeur général



Franck SERRATRICE  
*(Bon pour acceptation des fonctions de directeur général)*

Bon pour acceptation des fonctions  
de directeur général

